

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH CONCOURS d'art oratoire



Canada's French Public Speaking Contest

Guide des bénévoles

Voici une courte explication des rôles des bénévoles nécessaires pour organiser le *Concours d'art oratoire* à votre école ou division:

Les juges :

- possèdent un niveau de français suffisant pour le niveau qu'ils évaluent;
- doivent utiliser la grille d'évaluation donnée pour évaluer les élèves de façon anonyme; et
- posent une seule question à chaque élève après la fin de son discours. Il faut que la question soit liée au contenu du discours et permette au juge qui pose la question d'évaluer la compréhension que l'élève démontre de la matière.

Le maître de cérémonie :

- accueille le public et assure le bon déroulement de l'événement;
- présente les juges;
- annonce les participants (Il faut attendre jusqu'à ce que les juges finissent d'écrire leurs notes avant de présenter le participant suivant.);
- rappelle au public l'ordre du jour;
- annonce au public les règles d'étiquette (ex. demander à tout le monde d'éteindre son portable et tout appareil électronique, ne pas quitter la salle pendant qu'un participant parle, ne pas utiliser la photographie au flash, ne pas filmer si ce n'est pas permis à l'école);
- remercie les organisateurs de l'événement; et
- distribue les certificats, médailles ou rubans.

Le chronométrateur :

- enregistre la durée en minutes et en secondes de chaque discours (Il commence à chronométrer dès que l'élève commence à parler et arrête dès que l'élève cesse de parler. La période de question et réponse n'est pas chronométrée.); et
- note la durée du discours sur la feuille donnée et enlève des points si le participant n'a pas respecté le temps limite.

Source : Inspiré du Guide de l'enseignant, Canadian Parents for French - IPE